L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 AVRIL 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI; 26 AVRIL 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR LE SHERIF—Droits, titres et intérêts; A son entrepôt, rue Ste-Anne—Meubles de maison.—Aussi, vente de propriété améliorée dans le Quatrième District.

PAR B. ONORATO—Un lot de terre de valeur, dans le Quatrième District.

PAR A. BRIGNONI—Ancienne Brasserie Pelican, rue Villeré.

PAR MACON, PAUL & DENIS.—Billets et comptes à recevoir.—Aussi, trois lots de terre avec améliorations dans le Sixième District et deux lots dans le Septième District.

PAR JAS. F. GUINAULT—Un lot de terre faisant face à la Grande Route St-Jean.

PAR W. I. HODGSON & FILS — Plusieurs magasins en briques et plusieurs terrains avec bâtisses et améliorations, situés dans le Premier District, près du marché Dryades. Cottage en bois, situé dans le Sixième District.—Aussi, cottage double, No 314 rue Magazine, Premier District.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD — Maison, cottage double dans le Quatrième District.

PAR HOEY & O'CONNOR — Cottage double rue des Remparts, Troisième District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS — Propriété de choix à Alger.

PAR D. E. MORPHY.—Au No 86 rue Magazine—125 caisses soda.

ELIERS,
HARTRES.
ville.

NTS,
IENNE.
$12 00
6 00
3 00
1 00

ADAFRE.
3 00
1 50
1 00
75

ATIN

matières pu-
aine dans
ouis.

aire, réunis-
o toutes les
ne, compte
de lecteurs

ence avec
hands de

LE,

ère 1827,
al quoti-
du Sud-

La Vallée du Mississippi.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la situation lamentable dans laquelle se trouvent en ce moment, la Louisiane et bien d'autres parties grandes communautés méridionales de l'Union américaine, il faut promener les yeux sur la carte et examiner la configuration de ce que l'on appelle la Vallée du Mississippi.

Commençons par mettre de côté : à l'Est, la Nouvelle-Angleterre, New-York, et, plus bas, les trois ou quatre Etats qui bordent l'Atlantique, derrière les Alleghanys, de Washington à la pointe de la Floride; à l'Ouest, l'étroit versant occidental des Montagnes Rocheuses qui va, le long du Pacifique, du Nord de l'Oregon à la basse Californie. C'est entre ces deux grandes plages ou marches du Continent du Nord, que s'étend la Vallée. Celle-ci monte du Sud au Nord, des Passes à la région des Lacs. Elle, comme un arbre gigantesque, dont le tronc, jetant ses racines dans le Golfe du Mexique, lance, à droite et à gauche, à mesure qu'il s'élève, de puissantes ramures (il en a quarante-trois) qui s'élargissent en éventail, et dont les branches les plus élevées atteignent, à l'Est, les plages de l'Atlantique; à l'Ouest, les Montagnes Rocheuses. Ces ramures sont autant de cours d'eau, tous navigables sur une longue étendue, offrant aux bateaux à vapeur, de toute dimension, de faire à dix-huit mille milles de voies fluviales.

L'ordinaire, la sève qui nourrit l'arbre, monte des racines au tronc et du tronc à l'extrémité des branches les plus longues, les plus élevées; ici, le phénomène est complètement opposé. C'est des extrémités de droite et de gauche, que les eaux s'écoulent dans le tronc et, de là, vers le Golfe, où elles se perdent. Il n'y a pas, au monde, de Vallée aussi vaste, aussi régulière; c'est la seule, sur le globe, qui prenne presque toute la largeur d'un Continent et ne soit bornée qu'aux deux extrémités Est et Ouest, par deux grandes chaînes de montagnes courant le long des deux océans. Toutes les eaux qui jaillissent de terre ou tombent du ciel, par cette immense estuaire, descendent vers l'artère centrale pour la grossir, la gonfler et en faire une magnifique mer intérieure. Il n'y a pas moyen de les détourner vers le Pacifique ou vers l'Atlantique; toutes, suivant leur pente naturelle, reviennent, forcément, vers l'artère centrale. C'est ce qui donne tant de grandeur, de majesté au fleuve; c'est aussi ce qui le rend si terrible, et la force, parfois, à occasionner tant de désastres.

Il lui est matériellement impossible de recevoir, à un moment donné et tout à la fois, principalement—à l'époque des pluies et des dégels—les eaux que lui envoient ces quarante à cinquante courants, dont quelques-uns ont la vitesse, la fougue des torrents, et de les charrier, sans encombre, jusqu'au Golfe. Il lui faut presque toujours faire quelque victime, à droite ou à gauche, dans ce cours. Quand ces grands phénomènes météorologiques et atmosphériques ont lieu successivement, il n'y a que demi-mal : les eaux du ciel ont eu le temps de s'écouler avant l'arrivée de celles des montagnes provenant de la fonte des neiges. Avec quelques précautions sages, avec des digues convenables, comme la plupart de celles que nous possédons aujourd'hui, on peut, à la rigueur, éviter bien des malheurs. Encore faut-il que ces digues aient une hauteur, une solidité convenables; qu'elles soient constamment entretenues en bon état.

Mais supposons qu'un grand dégel coïncide avec de grandes pluies. Supposons que des masses d'eau parties, en même temps, de tous les points du territoire, du Nord, de l'Ouest, de l'Est, viennent, subitement, à la fois, s'engorger dans l'artère centrale. Où pourra-t-elle les loger? Comment les retiendra-t-elle dans son lit, et les empêchera-t-elle de déborder au dehors, d'envahir les contrées riveraines, de porter, à droite, à gauche, la ruine et la destruction? Ne lui faudra-t-il pas une puissance extraordinaire pour résister à la pression de ces quarante ou cinquante torrents réunis en un seul?

On a comparé le Mississippi au Nil; quelle différence! Le Nil ne reçoit les eaux que d'un coin de l'Afrique. Dans le Mississippi, au contraire, tombent celles de tout le Continent américain.

Cependant, nous ne lui faisons pas la part large, comme les Egyptiens, à leur fleuve; au lieu de le laisser envahir les terres pour les engraisser et les féconder, nous le resserrons entre deux digues continues de levées. De ce qu'en Afrique on a adopté, avec succès, le système des inondations annuelles, il ne suit pas que nous ayons tort de suivre le système opposé, mais il nous faut agir en conséquence, et prendre les mesures qu'exigent et qu'indiquent le bon sens aussi bien que la science.

Inutile de nier l'évidence. Nos levées sont ridiculement insuffisantes, au double point de vue de la hauteur et de la solidité. Les débordements périodiques, se reproduisant régulièrement, provenant toujours des mêmes causes et s'aggravant constamment avec le temps—désastres dont souffrent la Louisiane et les trois ou quatre Etats qui la séparent de Caire, le prouvent surabondamment. Ils prouvent, aussi et surtout, nous ne dirons pas l'ignorance, l'incapacité de ceux qui sont à la charge des travaux, la responsabilité des conséquences—nous voudrions n'avoir que ce reproche à leur faire—mais leur mauvais vouloir, flagrant, persistant. Il n'y a pas d'agences pour eux, les phénomènes se reproduisent constamment de même; les causes en sont connues ainsi que les remèdes; bien souvent même, les malheurs sont précédés longtemps avant qu'ils arrivent. On a, de plus, sous la main tous les savants, tous les ingénieurs voulus pour diriger l'œuvre; tous les bras, tous les matériaux nécessaires pour les exécuter, il ne manque que l'argent, et la bonne volonté de celui qui tient les cordons de la bourse.

On ne saurait s'en prendre aux contrées riveraines : elles sont impuissantes; le fait est reconnu, avoué de tous; les efforts surhumains qu'elles font, depuis tant d'années, l'ont démontré nettement. Fussent-elles, d'ailleurs, en état de mener l'œuvre à bonne fin, qu'elles ne devraient pas le faire, attendu que c'est une entreprise nationale et que l'autorité centrale a, seule, le droit d'avoir la haute main sur les travaux, de les diriger d'une façon compétente, impartiale. Cela est tellement vrai, que s'il prenait fantaisie à la Louisiane de faire pour se débarrasser du Mississippi, des travaux qui dussent nuire à ses voisins du Nord ou de l'Est, le gouvernement de Washington aurait le droit d'intervenir pour mettre le holà.

C'est donc bien sur ce gouvernement que retombe la responsabilité de tout ce qui se passe, de toutes les misères qui vont en être la suite, comme de toutes celles que nous avons déjà subies. C'est à lui de réparer tous les maux qu'il a causés; lui seul en a le devoir, le droit; lui seul en a les moyens matériels et financiers. Qu'il se mette donc immédiatement, et résolument à l'œuvre. Il n'y a plus une minute à perdre, il n'y a même plus une seule faute à commettre. La situation est intenable; elle ne peut plus durer. Il vaudrait mieux abondonner la place, une bonne fois, que de continuer à y travailler dans d'aussi désastreuses conditions, sans jamais être assuré du lendemain, sans jouir, nous ne dirons pas de la protection, des franchises que tout Etat civilisé doit à ses citoyens, mais même de celles que le droit des gens l'oblige à accorder à tout étranger qui vient lui demander l'hospitalité.

Le *Cosmopolitan*, de Brownsville, Texas, nous apprend la mort, dans cette dernière ville, de Mme Elmire Jacqueline, née en France et âgée de 58 ans.

Les Heureux d'Avril.—Au lendemain du dernier tirage de la loterie mensuelle de la Louisiane, on savait où s'en étaient vendus les billets; mais plus que cela, la compagnie de la loterie, elle même, ne pouvait dire. Aujourd'hui, elle livre à la publicité les noms de tous ceux qui possédaient des fractions de ces billets et qui les ont fait valoir : ils sont : Philippe Keichweis, d'Indianapolis; Felsenthal, Gross & Miller, de Chicago; A. S. Anderson, de Chicago; Bell & Syver, de Duluth Minn.; Otis Edwards, de Boston; Richard Fitzpatrick, de Peoria, Ill.; A. H. Vialle, de Boston; F. D. Osgood, de Boston; C. H. Thul, de Chicago; G. Montgomery, de Kansas City; L. L. Saab, de Chicago; M. F. Tabler, de Norborne, Missouri; W. H. Durham, de Philadelphie.

Dans des avis qu'on tira plus loin, on verra que plusieurs de ceux qui ont touché leurs gains à de tirages restent inconnus, seules les banques ou les corporations qui leur ont servi d'intermédiires y sont nommées. Il appert des lignes auxquelles nous faisons allusion, que la compagnie de la loterie a net acquittée vis-à-vis de dix-neuf de ses joueurs, et que de ceux-ci, sept se sont partagé une partie du lot de $300,000; cinq, une partie de celui de $100,000; et sept autres une partie de celui de $50,000.

LOUISIANE.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 19 avril :

Le torrent dévastateur se répandant par la crevasse Nita, dans les campagnes, ne fait que s'accroître, et le mal s'étend à chaque instant. Il y a peu d'habitations situées sur la rive gauche du Mississippi, dans la paroisse St-Jacques et dans celle de St-Jean Baptiste, jusqu'au Bonnet Carré, qui ne soient complètement ou partiellement inondées. Tout le pays n'est qu'une vaste étendue d'eau qui va, de Bonnet Carré jusqu'à Dutchtown, paroisse Ascension, et par derrière jusqu'aux lacs Maurepas et Pontchartrain. Le chemin de Jackson est submergé, sur une distance de vingt milles, dans la paroisse St Jean Baptiste, depuis la semaine dernière—ce qui a interrompu tout trafic à travers cette partie de la ligne.

Dans notre paroisse, l'inondation gagne toujours du terrain, et l'eau monte à raison de deux à quatre pouces, toutes les vingt-quatre heures.

La région de New River, à partir de la propriété Paul Landry, en descendant, est submergée, à l'exception de quelques endroits fort élevés. La population est soumise à de grandes souffrances; non seulement, les récoltes sont perdues, mais il a péri une grande quantité de cochons et de bêtes à cornes.

Sur Orange Grove et Conway, on soutient une lutte désespérée pour maintenir les levées de protection; mais il n'est guère probable qu'on réussisse jusqu'au bout.

Sur Monroe, il y a 255 acres de cannes et 20 de maïs, qui ne sont pas submergés et l'on aura de la peine à maintenir l'eau au-dessous de la ligne des 20 acres. Sur Monroe, on compte, malheureusement, 585 acres après l'eau. Orange Grove en a 250, la plupart en cannes. La pointe nord-est de Conway, voisine d'Orange Grove, est aussi couverte, et l'eau gagne peu à peu Rearwood, où il n'y a pas d'arrière levée.

Sur Bruly, derrière Monroe, l'eau a de 6 à 7 pieds de profondeur. Il y a 22 pouces d'eau sur le plancher de la maison de M. Hebert, le directeur des travaux. Cette maison est cependant élevée de 4 pieds 1|2 au-dessus du sol.

Plusieurs crevasses se sont déclarées, sur la rive ouest de l'Atchafalaya, mais les dégâts ne seront pas considérables.

Sur l'habitation de M. E. D. Lèche, un peu au-dessous de St-Gabriel, sur la rive gauche du fleuve, une dalle a cédé, jeudi. Heureusement, on a pu arrêter le mal à temps—sans quoi, il y eût eu une vaste crevasse et de grands désastres.

Le Mississippi monte, toujours, lentement, entre Vicksburg et Plaquemine. En quelques endroits, il a, de nouveau, atteint le plus haut point où il est arrivé, cette saison. Toutes nos levées les plus importantes sont dans un état précaire. Il n'est pas probable que toute la ligne soutienne la lutte encore une semaine, sans accident.

A Donaldsonville et au-dessous, l'eau reste à 12 ou 14 pouces au-dessous du plus haut point atteint, cette année.

Le Protector, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 19 avril :

Nos planteurs riziers sont dans la jubilation; la perspective est superbe; on compte sur une magnifique récolte de riz. Espérons que nous n'éprouverons pas de désappointement. Le riz semé, à la fin de la semaine dernière, et celui qui l'a été au commencement de cette semaine, viennent très bien. La chaleur a été bienfaisante pour la plante. La première semence est généralement perdue. Cette levée a été sauvée presqu'entièrement.

Il est tombé une forte ondée, mercredi, 17. Elle a fait beaucoup de bien au riz qu'on avait semé, il y a une semaine ou deux, mais elle a endommagé celui qui venait d'être semé, immédiatement auparavant. Il faudra le semer à nouveau.

Quant aux citernes, elles se sont remplies; elles en avaient besoin, car elles étaient vides. Nous avons de l'eau du fleuve pour assez longtemps.

—Le rapport de notre grand jury, cette semaine, est très intéressant. Il s'est occupé de la question des dalles et l'a traitée d'une façon très compétente. Ce rapport prouve l'absurdité de ceux qui prétendent que les dalles sont la cause des crevasses en Louisiane.

Il démontre que, partout où une dalle a été la cause d'une brèche dans les levées, c'est que la loi n'avait pas été mise en vigueur.

Il ne faut pas que toute une population soit punie pour la négligence d'un fonctionnaire ou d'un propriétaire riverain.

Le système des syphons ne peut guère être appliqué dans la partie de la Louisiane que nous habitons.

Nous n'hésitons pas à dire que l'on aura bien de la peine à mettre en vigueur, parmi nous, une loi qui forcerait les planteurs à se servir de syphons, au lieu de dalles.

—Le rapport du grand jury reproduit la liste des crevasses célèbres qui ont eu lieu, depuis 1849—liste que nous avons déjà donnée.

—Nous lisons, dans le *Banner*, de Ste-Marie :

Les inondations de la région du Yazoo, dans le Mississippi, et dans certaines parties de l'Arkansas vont arrêter l'immigration des noirs venant dans ces régions des Carolines. Ces noirs qui ont toujours vécu sur des terres hautes, ne savent pas ce que c'est que les inondations. Ils en sont inquiétés et reviennent à l'endroit d'où ils sont partis. Le régisseur qui enrôlera à ceux qui étaient sur le point de partir, ne sont pas de nature à les encourager à quitter leur pays.

L'Entreprise, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 19 avril :

M. H. Stecher, arrivé, récemment, de l'Iowa, et qui avait, comme nous l'avons déjà annoncé, acheté une ferme de 250 acres près de St-Martinville, mais que l'on avait cherché à détourner de s'établir dans nos environs, a bien vite compris qu'il ne fallait tenir aucun compte de ces insinuations. Il est allé, à la Nouvelle-Orléans, acheter, immédiatement, un attelage de superbes mulets, et il va commencer à cultiver la terre dont il est l'heureux possesseur. Plusieurs de nos plus notables concitoyens sont allés l'engager à dédaigner de pareilles insinuations. Il est décidé à les dénoncer publiquement, si elles se renouvellent.

—Les citoyens de Ste-Marie et des paroisses environnantes sont invités, cordialement, à assister à la pose de la première pierre de la raffinerie centrale Caffery, située près de Franklin—pose qui aura lieu, le lundi, 28 avril, à 4 heures de l'après-midi. Il y aura bal et feu d'artifices.

—Il est mort, le 15 courant, sur l'habitation de M. Marcel Derouen, un homme de couleur âgé de 110 ans et cinq mois. Il était père, grand père et bisaïeul de 69 enfants. Né à Carenero, il avait habité la Nouvelle Ibérie pendant 37 ans.

—Il faut visiter, comme nous venons de le faire, une partie de nos campagnes et du Texas, pour comprendre la valeur de nos terres, voisines de la Nouvelle-Ibérie.

La contrée du Tèche est peut-être sans pareilles, pour les ressources naturelles qu'elle offre. On y pourrait établir nous ne savons combien de briqueteries; on vendrait des millions de briques hors de l'Etat, chaque année.

—Une raffinerie centrale à la Nouvelle-Ibérie ou dans les environs, ayant de vastes proportions, employant une centaine d'hommes, engagerait bien des étrangers à venir s'établir parmi nous.

Nous devrions avoir aussi une filature de coton. Si les capitaux manquaient, il serait facile de les faire venir d'ailleurs. Il est évident qu'un capitaliste qui ne tire que 3 ou 4 pour cent de son argent, au Nord, serait fort aise de le placer à 10 0|0, à la Nouvelle-Ibérie, dans une entreprise telle qu'une raffinerie ou une filature, pourvu qu'on lui offre une sécurité quelconque. Rien de plus facile, ce nous semble. La première chose qu'il y aurait à faire, serait de lui assurer un bon emplacement.

Nous pourrions avoir, ici, plusieurs industries productives, auxquelles il serait facile de jeter $25,000 par mois en salaires à leurs travailleurs. Cela ferait les affaires du marchand, de l'artisan, du laboureur.

—Nous avons remarqué, dans notre voyage à Houston, que la population y est au mieux avec les compagnies de chemin de fer. Elle leur accorde toutes les facilités, toutes les franchises possibles; elle en est récompensée par la multiplicité des lignes ferrées qui viennent converger dans la ville, par une multitude d'ateliers qui y entretiennent la vie et l'animation. Nous avons fait, dans le passé, la guerre aux compagnies; nous aurions mieux fait de rester en bons termes avec elles, de les disposer à notre égard. Elles nous ont parfois sacrifiée, mais c'était souvent la conséquence des mesures arbitraires que nous avions prises contre elles.

Le Review, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 19 avril :

Plus d'un tiers de tous les bardeaux fabriqués dans ce pays, viennent de la Louisiane, du Texas, de l'Arkansas. Une grande partie du matériel de ces scieries est importée du nord ouest. Celui de la scierie de Berwick, qui doit faire 150,000 bardeaux par jour, vient du Michigan.

Le Courrier, Convent P. O., paroisse St Jacques, du 19 avril :

Nous ne parlons guère, dans notre numéro d'aujourd'hui des ravages de la crevasse Nita, mais pour donner une idée de la rapidité avec laquelle elle s'étend, nous dirons que, dans les vingt-quatre heures commençant à 9 heures du matin, jendi, et finissant à 9 heures du matin, vendredi, cent pieds, bien mesurés, de la levée ont été emportés. Dans les champs la hausse, pendant la nuit de jeudi, a été de quatre pouces.

—Aux victimes de la crevasse Nita :

"J'ai sur mon habitation de Salsburg, cinquième "ward" de cette paroisse, une vaste maison avec dépendances, où l'on peut loger confortablement de nombreuses familles. J'en offre l'usage, à titre gratuit, aux familles qui ont été chassées de chez elles par l'invasion des eaux de la crevasse Nita.

"(Signé) J. LEBERMUTH."

Le South, Plaquemine, paroisse Iberville, du 19 avril :

Le bruit d'une brèche qui s'était déclarée à la levée de St-Gabriel, était faux. Jeudi soir, la levée de l'habitation Ophélia, à environ quatre milles au-dessous de St-Gabriel, était dans un état précaire; sans la vigilance qu'exerçait sur elle M. E. D. Lèche, elle cédait. Aidé de ses voisins, il l'a consolidée. Elle est veillée, jour et nuit.

Le Herald, Hahnville, paroisse St-Charles, du 19 avril :

Le fleuve hausse rapidement. On établit maintenant des syphons dans toute la paroisse. Tous nos fermiers de riz en font autant. On n'a pas encore fermé les dalles dans le second ward. Cette besogne est achevée dans le premier ward, à la satisfaction de tous.

MOYEN D'AUGMENTER LE RENDEMENT DES POMMES DE TERRE.—On lit, dans *Il Cultivatore* :

Vers la fin de février, on portera les tubercules dans un endroit chaud (l'étable ou l'écurie à défaut d'autre). On les placera sur des claies et on les y laissera jusqu'au moment de les planter.

On leur procure ainsi une flétrissure artificielle, qui suffit pour rendre la végétation plus précoce et pour obtenir des plants plus vigoureux et des tubercules plus gros.

Cette pratique est suivie dans la région rhénane de l'Allemagne, depuis les expériences de Woehbi, et l'on estime à 20 0|0 l'augmentation de rendement qu'elle procure comparativement à la plantation des pommes de terre à froid.

LE GÉNÉRAL BERGE.—Le gouvernement militaire de Lyon n'est que nominalement à la tête du 14e corps; il se consacre, tout entier, aux travaux préparatoires du commandement de Parmée des Alpes, dont l'importance grandit à mesure que s'accroissent les forces militaires de l'Italie.

De la Savoie à la Méditerranée, le général Berge dirige des études de défensive et d'offensive, analogues à celles qui sont confiées, sur la Meuse, en Lorraine et dans les Vosges, à la sollicitude éclairée du général Saussier.

LA FOLIE EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.—Le *Liberté* fait de tristes constatations d'après les documents officiels :

Une commission de la Chambre des communes vient de faire, en Angleterre, une lamentable constatation. Le nombre des cas de folie augmente dans une effrayante proportion.

En 1852, la statistique ne reconnaît, dans le Royaume Uni, que 50,000 fous; en 1862, on était déjà à 55,525; en 1872, à 77,013; en 1882, à 98,871, et en 1889, à 111,979; de sorte que, par rapport à la population, la proportion est passée de 1.60 par 1,000 à 2.9. C'est sans doute pour cela que l'alliance française est moins populaire qu'en 1853, alors que les notables de la *City* envoyaient à Napoléon III une adresse enthousiaste sur un parchemin de 92 pieds de long, revêtu de 4,000 signatures.

En France, avec une population sensiblement égale, nous n'avions au 31 décembre 1884 que 52,024 fous officiels. En janvier 1790, la *Gazette de santé*, qui se publiait à Paris, racontait que la Révolution, en faisant cesser l'oisiveté, avait amélioré les conditions sanitaires! mais que du 1er juillet au 31 décembre 1789, on avait constaté 800 cas de folie,—750 de plus qu'en 1788.

Le Dahomey.

Le *Temps* résume, en ces termes, les intentions du ministère :

Lorsque M. de Freycinet fut appelé à la présidence du Conseil en remplacement de M. Tirard, il se préoccupa immédiatement des affaires du Dahomey.

D'une part les 800 hommes qui s'y trouvaient avaient donné leur maximum d'efforts; affaiblis par la fièvre et par le climat malsain du golfe de Guinée, ils ne pouvaient faire autre chose que des pointes sur l'ennemi et garder nos positions.

D'autre part, le président du conseil jugea que le sous-secrétariat des colonies qui, jusqu'alors, avait réglé tous les détails de la campagne n'était pas constitué de façon à mener à bien une entreprise militaire.

D'accord avec ses collègues du cabinet, il en chargea le ministère de la marine qui, quoi qu'on en ait dit, n'avait en aucune responsabilité dans la conception, la préparation et le contrôle des opérations.

Les navires de la division de la côte occidentale d'Afrique avaient reçu l'ordre de prêter leur concours au lieutenant gouverneur; ils l'ont fait avec un entier dévouement, tant que la campagne était dirigée par l'administration des colonies. Là se bornait le rôle de la marine.

Le premier acte du président du Conseil a été de renoncer à l'opération projetée sur Guidah, puis de prescrire au commandant Fournier de bloquer la côte et de se contenter de pourvoir à la garde de Porto Novo et de Kotonou. Enfin, il a été décidé que la question sera soumise au Parlement dès la rentrée.

En attendant, le ministre de la marine étudiera les conditions dans lesquelles pourra se faire une expédition, à quelle époque on devra l'entreprendre et par quels voies et moyens. Si alors les Chambres décident une action militaire, elle sera entreprise au moment opportun, avec des forces suffisantes pour la mener rondement à bien, afin d'en finir d'un seul coup.

On peut en être sûr, ce n'est pas le système des petite paquets qui prévaudra.

Les expéditions coloniales, quand on a des adversaires comme les nègres de la côte d'Afrique, demandent surtout une bonne préparation. Il ne faut rien négliger pour amener les troupes en bonne forme sur le théâtre des hostilités; on peut se fier alors à leur discipline et à la supériorité de leur armement pour avoir vite raison de hordes telles que celles du roi du Dahomey.

LES EXERCICES PHYSIQUES DANS LES LYCÉES DE FRANCE.—Le ministre de l'instruction publique demande, au budget de 1891, un crédit pour l'organisation, dans les lycées, de jeux et exercices physiques propres à développer les enfants.

La commission de la réforme de l'enseignement secondaire a demandé instamment que cette organisation ait lieu. Pour donner satisfaction à ce vœu, il est nécessaire, dans beaucoup de lycées, de louer des terrains en dehors des établissements. La dépense que nécessiteraient ces locations, les frais d'appropriation des cours de réorésation et l'acquisition de jeux est estimée en totalité à 300,000 francs.

Le ministre propose de ne procéder que progressivement, et il demande, pour 1891, un premier crédit de 100,000 francs.

LE SYSTÈME MÉTRIQUE AUX COLONIES FRANÇAISES.—Le ministre du commerce a été saisi, dernièrement, d'une plainte assez curieuse sur l'infériorité que crée, au commerce français, dans les colonies françaises, l'obligation de se servir du système métrique. Par le seul fait de ces mesures, les fabricants anglais se trouvent jouir d'une véritable prime : le yard anglais, en effet, n'est que de 90 centimètres au lieu d'un mètre, et la livre anglaise ne représente que 450 grammes. Il en résulte que dès qu'il n'agit d'une livraison un peu importante, les Français se trouvent supporter une différence que les indigènes, incapables de s'en rendre compte, ne veulent considérer, en aucune façon. Les négociants demandent ou qu'on les autorise à se servir des mêmes mesures que leurs concurrents anglais ou qu'on oblige ceux ci à appliquer, strictement, le système métrique.

La vigueur des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

DAUNOY—Décédée hier, à 10 1|2 heures A. M. à l'âge de 22 ans, Mme GEORGE DAUNOY née Marie Eugénie E y. Les amis et connaissances des familles Dausoy et Rey sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 heures. Le corps est exposé rue Ste-Anne, près Trémé, No 204.

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
EL. W. CRAIG,
Oak ville, comté Napa, Californie.
PUREETÉ ABSOLUE GARANTIE.
REP. FORCHT,
150 rue Royale, près St Pierre.
21mars—

Gages. Gages. Gages.
JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gages par elles de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI 5 mai 189?, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à bonca.
P. S.—La vente commencera LUNDI, 5 mai 1890, à 11 heures, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escofier.
26 avril— VEUVE ANGLADE.

A LOUER.
L'HOTEL COSMOPOLITAN
Ayant 32 chambres et salons ainsi que 4 chambres à bain, 13 et 15 rue Royale.
S'adresser à J. B. SOLARI,
5avril—1m PP 76 rue du Camp.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 avril 1890

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Philip Reisch, Indianapolis, Ind., par l'entremise de la Merchants' National Bank, Indianapolis, Ind., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à la Nouvelle Orléans, Lne., et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
GEO. CARSARD,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Falsenthal, Gross & Miller, Chicago, Ills., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET,
Coureur de la State National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. S. Anderson, aux soins de la American Express Company, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
G. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank, Jersey City, N. J., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à New York City, N. Y., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis en change, Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Ball & Eysters Bank, Duluth, Minn., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
A. J DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un correspondant à Verdi, Nev., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Winnemucca, Nev., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
A. J. DRYSDALE.
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Otis Edwards, Boston, Mass., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Franklin Bank, St Louis, Mo., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de H. A. Vialle, Boston, Mass., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET,
Coureur de la State National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de F. D. Osgood, Boston, Mass., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. H. Thul, bureau central de la American Express Company, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. Montgomery, 23 Bank Building, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans